

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni le 22 Juin 2018 à 18h00 dans la salle du conseil municipal de la Mairie, sous la présidence de Rolland BALBIS, Maire.

Convocation : 2018

Nombre de membres :

. En exercice : 15

. Présents : 11

. Votants : 12

**Présents** : Rolland BALBIS, Rose-Marie ESCARRAT, Vincent VAGH-WEINMANN, Elisa BALBIS, Anne-Marie DEBORRE, Bertrand BUTIN, Joëlle SWANET, Yves VACCARI, Martine FAYAUBOST. Brice DELAHOUCHE à 18 h 20, Sylvie NICOLLE à 18 h 45.

**Absents ayant donné procuration** : Pierre CONSTANS à Rolland BALBIS

**Absents** : Jean Louis ROUX, Christophe GUIOL, Lydie CLIQUET née BOTTACCHI

**Secrétaire de séance** : Bertrand BUTIN.  
-----

**POINT 1 : Délibération approuvant le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 13 avril 2018**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- D'APPROUVER le Procès-Verbal de la séance du 13 avril 2018.

**POINT 2 : Habilitation du Maire à signer un acte rectificatif de l'acte de vente du 21 juin 2001 par les conjoints ROUX à la commune de Villecroze**

Après exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DONNE à Monsieur Le Maire tout pouvoir à effet de signer un nouvel acte ou tous actes rectificatifs ou modificatifs ayant un rapport avec le litige et venant corriger l'assiette foncière du bien constituée des parcelles AB 292, lot 16, 17 et 20, et AB 502, lots 12 et 15 en vue de permettre la rectification et/ou la modification des actes antérieurs relatifs à la vente du bien décrit ci-dessus.

**POINT 3 : Adoption d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) pour les établissements et installations ouvertes recevant du public**

Après exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) des établissements publics municipaux dressé par la commission Travaux et sécurité, assistée en cela par le bureau Accesmétrie,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier en vue de poursuivre la procédure et la validation de cet Ad'AP par la Préfecture.

**POINT 4 : Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'acquisition de la « Maison Toledo »**

Après exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE Monsieur le Maire à demander la subvention la plus élevée possible pour cette opération et faire toutes les démarches nécessaires pour procéder à cette acquisition.

**POINT 5 : Demande de subvention au Conseil Départemental pour la création de Jardins Familiaux et la sécurisation des grottes**

Après exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE Monsieur le Maire à demander les subventions les plus élevées possibles pour ces opérations et faire toutes les démarches nécessaires pour l'obtention de ces subventions.

**POINT 6 : Demande de subvention au titre du Fonds de Concours à la Communauté de Commune Lacs et Gorges du Verdon (CCLGV)**

Après exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De DEMANDER à la CCLGV un fonds de concours pour le projet d'aménagement du parking Pré de Fine,
- Et AUTORISE le Maire à signer tout acte afférent à cette demande.

**POINT 7 : Demande de subvention pour l'équipement vestimentaire des bénévoles participant au Comité Communal Feux de Forêts**

Après exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE M le Maire à demander la subvention la plus élevée possible au Conseil Départemental pour l'achat d'uniformes pour les membres du CCFF

**POINT 8 : Demande de subvention au Conseil Régional pour l'achat d'un véhicule de fonction pour le Comité Communal Feux de Forêts**

Après exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE M. le Maire à demander une subvention la plus élevée possible à la Région pour le financement d'un véhicule CCFF,
- AUTORISE M. le Maire à formaliser la commande et l'achat dudit véhicule, et signer tous les documents s'y rapportant.

**POINT 9 : Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles (RGPD), Désignation d'un délégué de la protection des données (DPD)**

Après exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE la désignation d'un délégué à la protection des données (DPD) et autorise le Maire à signer toutes pièces relatives à cette nomination.

**POINT 10 : Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse pour la mise en sécurité des différents captages de la commune.**

Après exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE le Maire à solliciter une subvention la plus élevée possible auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse et signer tous les documents s'y rapportant.

**POINT 11 : Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse pour le remplacement des pompes de captages des différents points d'eau alimentant la commune.**

Après exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE le Maire à solliciter une subvention la plus élevée possible auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse et signer tous les documents s'y rapportant.

**POINT 12 : Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse pour la mise en place d'un réducteur de pression mécanique au rond-point de point P.**

Après exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE le Maire à solliciter une subvention la plus élevée possible auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse et signer tous les documents s'y rapportant.

**POINT 13 : Rectificatif de tarif pour les concessions cimetièrè (erreur matérielle)**

Après exposé, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- D'APPROUVER le rectificatif de la grille des tarifs communaux concernant le cimetière.

**POINT 14 : Mise en place des nouveaux tarifs de transport scolaire selon l'organisation de la Région**

Après exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ADOPTE la mise en place de ce tarif à compter de la rentrée scolaire 2018/2019
- VALIDE la grille des tarifs communaux en annexe

**POINT 15 : Mise en place de nouveaux tarifs de branchements eau et assainissement**

Après en avoir délibéré,

Après exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE les modifications de tarifs tels que proposés en annexe,
- ARRETE le tableau annexé regroupant l'ensemble des tarifs des services eau et assainissement.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- Affaire Sirgues
- Animaux sauvages
- Règlement intérieur du parc
- Compteurs Linky
- Agrandissement Ecole

La séance est levée à 20h03.